



# Revalorisation du point d'indice

## Qui sont les nanti-es !

Paris le 18/03/2016

*En pleine mobilisation citoyenne contre la loi travail, le gouvernement par la voix d'Annick Girardin, ministre de la Fonction Publique annonce une revalorisation du point d'indice. Celui-ci est gelé depuis 2010. Peut-être pour casser la solidarité naissante entre les jeunes, les salarié-es du privé et les fonctionnaires. Pour qui nous prenne t'il ? De qui se moque t-on ? Qui sont les vrais nantis aujourd'hui ? Certainement pas les jeunes, les retraités, les salarié-es du privé et les agents de la Fonction Publique !*

### Ne les calculons plus !

La valeur du point d'indice permet de calculer la rémunération de base de chaque fonctionnaire selon son niveau indiciaire (lié au grade). C'est un élément important du traitement des agents des 3 versants Fonction Publique. Depuis 2010, le point d'indice a été gelé à 4,6303€ et a permis à l'Etat une économie de 7 milliards d'euros sur notre dos.

Le gouvernement prévoit une augmentation de cette valeur du point d'indice de 1,2%, fractionné en 2 fois : soit 0,6% en juillet 2016 et 0,6% en février 2017. Cela ramènera le point d'indice à 4,6858€.

C'est donc une revalorisation exceptionnelle de ce point d'indice (sic) de 0,0555€ au total sur 2 ans. Le coût estimé de cette revalorisation représenterait 2,4 milliards d'euros dont 552 millions d'Euros dévolus à la Fonction Publique Hospitalière. Nous ne sommes pas des mendiant-es, nous méritons ce salaire et bien plus encore ! Surtout face aux dégradations que connaît le monde du travail et le monde hospitalier. **Ce n'est pas un cadeau, C'est un dû. Nous valons mieux que ça !**

Ce geste symbolique chercherait-il à se réconcilier avec certain-es d'entre nous avant les élections présidentielles de 2017. Pour SUD Santé Sociaux on reste loin du compte, cette mesure ne corrigera pas la perte de pouvoir d'achat subie (environ 7 %). Elle ne corrigera pas plus les mesures d'austérité qui ont dévaloriser nos carrières et celles qu'annoncent la Loi El Khomri. Comment ne pas penser que ce geste symbolique est destiné à diviser et brouiller le jeu dans une mobilisation croissante de la jeunesse et du monde du travail contre la Loi travail. Nous valons mieux que ça !

### SUD revendique :

- **une revalorisation salariale basée une augmentation nette des salaires de 300€.** (Attribution de 60 points d'indice) et l'augmentation immédiate de 5€ du point d'indice.
- **La titularisation des contractuel-les de la FPH.**
- **L'égalité de salaires entre les femmes et les hommes**
- **L'intégration des primes dans le traitement indiciaire**

**Le 31 mars, soyons dans la rue pour réclamer notre vrai dû  
et pour balayer cette Loi travail qui s'y oppose.**

